

### **Interpellation de M. Hayette : La distribution des masques covid.**

**M. Hayette** rappelle que lors de la séance précédente, le Conseil communal a voté un budget destiné à l'achat et à la distribution de masques.

Quand l'ensemble des habitants aura été pourvu de ces masques ? Pourquoi certains foyers les ont-ils reçus et d'autres non, alors qu'ils sont domiciliés dans la même rue ?

Selon quelles modalités de coût et d'organisation cette distribution est-elle opérée ?

**M. l'Echevin Biermann** répond que le 24 avril dernier, soit avant l'annonce du déconfinement, le Collège a décidé d'acquérir 75.000 masques, dont la distribution a été entamée le 4 mai, dès que les premiers masques ont été réceptionnés.

Le processus de distribution dépend du rythme de l'approvisionnement en masques, et ce d'autant plus qu'il faut joindre aux masques les filtres fournis par le gouvernement fédéral.

Il était initialement prévu de confier la distribution des masques aux services communaux pour les maisons unifamiliales et aux services de Bpost pour les immeubles à logements multiples.

Vu que cette solution s'est avérée impraticable en raison de problèmes d'organisation propres à Bpost, les agents communaux ont dû se charger de la totalité des distributions, mais leurs effectifs ont pu être renforcés grâce à l'appui d'équipes complémentaires.

Sur les 38.000 foyers ucclois, 3.800 doivent encore recevoir leurs masques, parce que le dernier stock doit encore être livré par un des fournisseurs sélectionnés. Ces masques seront livrés au plus tard vendredi prochain.

Pour faciliter le processus, la commune a été divisée en 11 quartiers de distribution correspondant aux districts électoraux. La distribution ayant été scindée entre les maisons unifamiliales et les immeubles à logements multiples, il a pu arriver que des citoyens domiciliés dans la même rue n'aient pas reçu leurs masques le même jour.

La commune a été amenée à renoncer à l'appui des services de Bpost en raison des différences observées dans le mode de conditionnement des filtres.

Les premiers lots de filtres fournis par le gouvernement fédéral étaient conditionnés dans de petits sachets en plastique qui pouvaient aisément être glissés dans des enveloppes.

Vu que les filtres livrés ultérieurement étaient beaucoup plus épais et requéraient l'emploi d'une enveloppe complémentaire, il était difficile de glisser la totalité des colis dans les boîtes aux lettres, surtout lorsque la composition des ménages concernés révélait la présence de plusieurs personnes âgées de plus de 12 ans.

Le Collège a donc renoncé à solliciter un service externe et a chargé les agents communaux de l'ensemble de la distribution.

Les quelques erreurs constatées dans la manutention (manque d'un masque ou d'un filtre dans une enveloppe, adresse devenue obsolète suite à un déménagement, etc.) ont pu être corrigées grâce à la mise en place d'un centre d'appels téléphoniques destiné aux citoyens pour lesquels la distribution aurait été insatisfaisante. Les éventuels masques manquants sont disponibles au lieu de manutention, à moins qu'une équipe effectuant une tournée à proximité n'ait eu l'occasion de les déposer dans la boîte aux lettres des intéressés.